L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 18 JUIN 1886.

Au Fort Espagnol.

Mercredi soir, entre cinq et six heures, on a exécuté, au Fort Espagnol, une ouverture dont le succès n'a pas été contesté un seul instant. Pas un détail qui n'en ait été compris aussitôt; même les hors-d'œuvre en ont été goûtés.

Ouverture d'un maître moderne, écrite pour des instruments dont le maniement est facile, est familier à tous : assiettes, cuillères, fourchettes, couteaux, verres, bouteilles ; le tout à l'unisson. Ce maître moderne, qui n'en est point à son début dans ce genre, est M. S. W. Felter. Il connaît à fond le genre d'instrumentation en question, et cette fois, il y a avait déployé plus d'art que jamais.

Il faut convenir aussi que son orchestre avait été supérieurement choisi. Pas un de ses membres qui ne se soit acquitté à miracle de sa partie. Andante du premier service : allegretto, allegro vivace, presto et prestissimo des autres ; tout cela a été rendu avec une conviction, un sentiment rares. Jamais virtuoses ne se sont mieux maintenus dans un parfait ensemble.

En un mot, et sans plus de périphrases, M. Felter donnait à dîner aux membres de la presse de la Nouvelle-Orléans, à quelques amis, et ces dilettanti de la table se sont tous montrés au-dessus de tout éloge.

Le nom de M. Felter vous est sans doute connu, pour peu que vous ayez voyagé, et par conséquent vécu de la vie d'hôtel. Dans diverses grandes villes du Nord des Etats-Unis il s'est acquis une réputation de primo cartello ; quand il est à la tête d'un établissement, vous pouvez être certain que celui-là sera largement et habilement conduit. Il ne fait point les choses à demi.

Donc son dîner a été somptueux sous le rapport du menu et du service, et ce qui vaut encore bon prix, il a été aussi invariablement plein d'entrain, que les coupes étaient pleines de vins se réclamant de la plus vieille noblesse des vignobles. On a banqueté, toasté avec autant d'esprit que de plaisir, et malgré de copieuses libations, pas un qui ait, un seul instant, perdu son centre de gravité. Ainsi le veulent les vins de bonne lignée. Et puis la presse de la Nouvelle-Orléans se tient si bien. Des rocs, nos confrères.

De telle sorte que les heures ont paru bien courtes aux convives; d'autant plus que, pour les mieux charmer, un autre orchestre, pas de fourchettes et de verres celui-là, l'orchestre de M. Geo. Soutag animait encore la scène par des morceaux, du meilleur cru, eux aussi.

Il fallait même plaindre quelque peu ces braves artistes, auxquels arrivaient le fumet des plats, le cliquetis des coupes, et qui, platoniques forcément, ne goûtaient ni à celles-ci, ni à ceux-là. Il est vrai qu'ils ont dû avoir leur tour, et prendre leur bonne revanche; nous l'imaginons, du moins.

Après avoir rendu hommage au haut style de cette ouverture du maestro S. W. Felter, ajoutons qu'il a pris la direction du Fort Espagnol, de ses dépendances, et que, dès son entrée en fonctions, il a su imprimer à l'endroit une physionomie nouvelle.

Il a fait une toilette de sa façon à ce joli site ; tout y est maintenant peigné, coquet, d'un entretien irréprochable.

Avant de se mettre à table, ses hôtes ont pu se rendre compte des moindres détails ; pas un qui ait été négligé.

L'orchestre est d'une bonne composition, conduit par un véritable artiste ; jardins, bosquets sont parés mieux que jamais, et l'hôtel tenu comme le sont les hôtels de premier ordre.

A l'orchestre de la cuisine, un artiste aussi, maître Pierre, un gaillard qui mercredi dernier avait fait large dépense de talent. Comme il joue de la casserole !

Essayez-en, vous reconnaîtrez que, grâce à lui, le restaurant de là-bas ne craint pas les comparaisons.

La façon dont M. Felter gouverne son petit domaine, est donc une garantie qu'on y trouvera toujours bon nid, table de haut goût, jolies promenades, concerts attrayants.

Et tandis que se poursuit et s'achève cette œuvre de rénovation, la même activité se montre sur le chemin trop souvent négligé ; quelques jours encore, tous les rails seront en place, et l'on filera, comme sur glace, jusqu'à cette station, l'une de celles qui méritent le patronage du public.

Ce patronage, nous le souhaitons, complet, continu à M. Felter. En cela nous ne sommes que l'écho de tous nos confrères de la presse, qui, pendant la fête de mercredi, lui ont exprimé leurs chaudes et sincères sympathies.

West End.

Notre invocation à Saint-Médard n'a point été écoutée ; il paraît que nous ne sommes point dans ses petits papiers, ou que nous avons manqué d'onction. Il est vrai que s'il aime la pluie, comme d'aucuns le prétendent, c'est le heurter que de lui demander le sec.

Le fait est que depuis notre prière, il a plu à peu près tous les jours; hier encore nous sont venus averses et vent qui, un instant, nous ont fait craindre un de ces cyclones dont nos dépêches nous portent si souvent la nouvelle depuis quelque temps.

La Compagnie du West End qui se prodigue en efforts, afin de complaire au public, a été maintes fois contrariée par ces ondées multipliées; à diverses reprises elles ont noyé concerts et ascension en ballon.

Ce soir un programme charmant appellera la foule au West End, et faute la chance, puisque St. Médard nous est sourd, que la pluie ne se mêle pas de la partie. Que demain surtout elle ne soit pas du jeu, car pour demain est annoncé le beau feu d'artifice — dix-neuf pièces — dont nous vous parlions hier. Ce serait, en vérité, jouer de malheur, si la poudre de M. Geo. W. Weingart allait être mouillée.

Ce feu d'artifice sera tiré à huit heures ; les visiteurs du West End sont invités gratis à ce beau spectacle. Pour le voir ils n'auront qu'à se procurer le billet d'aller et retour, au prix de 15 cents.

Dimanche à six heures et demie, seconde ascension de l'aéronaute J. R. Elliott.

THEATRE FARANTA.—M. Faranta a voulu se présenter comme bénéficiaire, après ses artistes ou employés ; c'est un procédé délicat. Mais pour arriver le dernier, le directeur n'en aura pas moins une soirée heureuse, brillante même.

C'est ce soir que vient nous voir, et nous pouvons dès maintenant vous donner l'assurance que la vaste salle sera occupée dans chacune de ses parties.

Les billets se sont placés avec continuité, en abondance ; et si vous êtes détenteurs de quelques-uns de ceux-là, nous vous engageons à aller, dès la première heure aujourd'hui, vous faire donner des sièges. Ce soir, l'article sera d'une rareté extrême.

Le bénéficiaire mérite, en vérité, l'appui de tous. On peut dire qu'il a été l'initiateur du théâtre à prix presque nominal; le premier, il a osé faire campagne, et sur une grande échelle souvent, en tarifant l'entrée de sa salle à dix cents. L'entreprise a réussi, mais elle était, il le faut concéder, d'une hardiesse extrême; bien peu s'y seraient risqués.

Les petites bourses surtout lui doivent de la gratitude ; un jour ou l'autre elles lui érigeront un monument quelconque, modeste sans doute, mais avec quelqu'inscription de ce genre : *Au Signor Faranta le nickel reconnaissant.*

En attendant, portez lui vos nickels tout à l'heure ; c'est son bénéfice, nous vous le répétons, et c'est représentation de clôture.

MILNEBERG OPERA-HOUSE.—Il est toujours de nombreux partisans du vaudeville ; ce n'est pas nous qui nous aviserions de les blamer. Bien traité, c'est à coup sûr un genre charmant, et dont le répertoire est inépuisable.

C'est le vaudeville qu'en joue au Milneberg Opera House ; il y est interprété par une troupe complète, se prodiguant en efforts afin de plaire au public et par son ensemble et par son répertoire.

Tous les soirs ils sont à la rampe, et tous les soirs, le programme est varié, amusant. Spectacle qui ne vous coûtera que le prix du chemin de fer, c'est-à-dire 15 cents, aller et retour.

DISTRIBUTION DES PRIX.—La Distribution des prix annuelle aura lieu à l'Académie de St-Joseph le lundi 28 juin, à 10 heures du matin.

Cette Institution, à la tête de laquelle est placée la Sœur St. Stéphanie, est de celles que l'on cite à la Nouvelle-Orléans, pour la valeur de son corps enseignant et pour l'excellent programme de ses études.

Chaque année il en sort des sujets remarqués, et toujours la fête scolaire, terminée par la Distribution des prix, en est fort intéressante.

L'Académie de St. Joseph est située au coin des rues St. Philippe et Galvez.

Nos remerciments pour les billets adressés à la rédaction de l'ABEILLE.

La production totale des pinières du Michigan, l'hiver dernier, a été de 495,500,000 pieds. C'est encore l'Etat qui tient la tête de l'industrie du bois de charpente.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 18 juin 1886. — Pour le Mississippi, la Louisiane et l'Arkansas généralement beau temps, température stationnaire, vents variables.

Température du 17 juin 1886.

Thermomètre de R. SCHMITZ, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	81	27¼
Midi	90	32
3 P. M.	91	32½
6 P. M.	87	30½

Nlle-Orléans, 17 juin 1886, 2 p. m.
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta	84	Nashville, Tenn.	79
Augusta, Geo.	76	Pittsburg, Pa.	81
Savannah, Geo.	93	Cairo, Ill.	82
Mobile, Ala.	86	Davenport, Iowa	75
Montgomery, Ala.	74	Dubuque, Iowa	73
Vicksburg, Miss.	85	Keokuk, Iowa	75
Galveston, Tex.	87	La Crosse, Wis.	69
Indianola, Tex.	91	St-Louis, Mo.	81
Shreveport, La.	83	St-Paul, Minn.	65
Corsicana, Tex.		Leavenworth, Kan.	80
Chattanooga, Tenn	71	Omaha, Neb.	73
Cincinnati, O.	79	Yankton, D. T.	73
Louisville, Ky.	79	Key West, Fla.	96
Memphis, Tenn.	85	Nlle-Orléans La.	88

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Noël Lacassin à Mlle Honorine Journé.
Jesse B. Shelmire, M. D., à Mlle Mary L. Griffith.
James Otis à Mlle Augusta Haberlin.
Charles Derill à Mlle Amelia Meyer.
Rosa'a D'Arpa à Mlle Angela J. Sauvinet.

Naissances.

Mme Charles Hoppe, une fille.
Mme Christian Schneiberger, un garçon.
Mme Andrea Maestri, une fille.
Mme William Dedermann, une fille.
Mme William H. Yengi, une fille.
Mme James P. Gallaher, un garçon.
Mme John Emile Bateau, une fille.
Mme Louis Dugue, un garçon.
Mme Octave Pladieau, une fille.
Mme Louis Martin, un garçon.
Mme Calboun Ploger, un garçon.

Décès.

John Noville, 33 ans, Hôpital de Marine des Etats-Unis.
Owen E. Roper, Jr., 1 an, rue Dryades, près Quatrième.
Jacob Alberts, 11 mois, No 22 rue Huitième.
Willie Mirst, 3 jours, 207 rue St. Philippe.
Mme Jennie Bagley, 38 ans.
Virginia R. Yenni, 3 mois, coin State et Constance.
Clarissa Wilson, 86 ans, 47 1/2 rue North Villere.
Alexander Russell, 18 mois, rue Deuxième, près Clara.
Paul D'Aquin, 2 ans, 327 rue Dumaine.
Guiseppe Mattina, 50 ans, coin Bienville et Basein.
Edward Sauer, 6 mois, No 60 rue St. Antoine.
François Ferran, 55 ans, No 120 rue Nord Claiborne.
Susie Harvey, 7 mois, No 66 rue Orange.
Robert E. Lee Zimmer, 8 jours, No 522 rue Camp.
Calhoun John Ploger, 3 mois, 173 rue des Champs Elysées.
A. V. Williams, 59 ans, No 136 rue Laurel.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations :

Mme Mary Jeanne Céleste Egriteau, femme de Peter O Kornbeck à Mlle Mathilde Duvoisin, un lot de terre dans l'île borné par les rues Quartier, Hôpital, Johnson et Prieur.....$1000

Philippe Lestrade à Antonio Monteleone, un lot de terre dans le 2me district, dans l'île borné par les rues Royale, Bienville, Conti et Chartres. $10100

David Grote à N. A. Lucas, cinq lots de terre dans le 3me district dans l'île borné par les rues Montégut, Robertson Villeré, et Féliciana.....$152 50

Lucien Gaillat à Wm Quayle, un lot de terre dans le 3me district dans l'île compris entre les rues St Claude, Union, Remparts et Bagatelle.....$800

Herman Wilke à Jacob Schneller, une moitié indivise d'un lot de terre dans le 3me district, dans l'île borné par les rues Bagatelle, Villeré, Urquhart et St-Antoine.....$700

W. H. Vredenbergh à Sinclair Tousey, président du American News Co. de New York, un lot de terre dans le 2me district, dans l'île borné par les rues Douane, Decatur, Bienville et Clinton.....$8000

Cour civile de district.

Juge Rightor

Mme Lisette Boehm contre W. E. Seebold—Jugement accordant la séparation de biens.

Zénnion Maury contre Jos. Fabacher —Le jugement de la cour inférieur, en faveur du défendeur est confirmé.

Succession de John Oliver Pickens—La veuve est mise en possession.

Juge Monroe

Dans l'affaire du mineur Samuel Bell F. B. Laporte, le défendeur, pour se soumettre au jugement a accordé l'appel suspensif.

Dans l'affaire du "Daily States" contre Jas D Houston, collecteur de taxes, le juge a rendu le mandamus péremptoire pour une somme de $3,666 24 pour annonces de ventes en paiement de taxes.

Juge Lazarus.

New Orleans and Northeastern railroad Company contre M. H. Ashbury—fin de non recevoir en faveur du défendeur.

Le juge a rendu un verdict en faveur du défendeur pour $124,620,82, dans le procès de C. D. de Morietta contre la Compagnie Mexicaine de Navigation.

Juge Lazarus.

Deux procès en dommages sont venus hier devant le juge Lazarus. Tous deux étaient contre la compagnie de chemin de fer "Louisville, New Orleans and Texas (Mississipi Valley) Road" et tous deux de $25500.

Le demandeur était, pour le premier procès, M. Alex. Moses ; pour le second, M. Charles Bauer.

M. Moses réclame $25,000 de dommages pour s'être cassé une jambe au dépôt de la compagnie, cet accident étant le résultat de la négligence de la dite compagnie.

Le jury suivant a été nommé :

F. Duvray, W. A. Lawler, Walter Lottus, N. E. Baumgarden, Jos McKnight, Louis Valle, L. F. Berje, Adj. Daniel, M. F. Dunn, John Dolhonde, John Epp, James F. Burrell.

Le juge a renvoyé cette affaire à aujourd'hui.

Bauer demande aussi $25,000 pour des blessures qu'il a reçues dans un accident arrivé sur cette ligne, au retour d'une excursion à Baton Rouge.

Cour de District des Etats-Unis.—Brown & Jones contre le steamer "Corosal." Le rapport du commissaire est confirmé et les produits distribués :

Produit brut	$3200 00
Frais et honoraires	$943 35
Avances du syndic	640 00
	1583 35
Produit net	$1616 65

Divisé comme suit :

Brown & Jones, $113 85 ; J. H. Menge, $138 57 ; M. Schwartz, $14 05 ; A. Brady & Co., $502 67 ; Parker, Wise & Co., $179 04 ; J. W. Black, syndic, $633 96 ; M. Macheca, $34 21.

Geo. Ellis a été nommé commissaire du jury pour la prochaine session.

Thomas Murphy contre le bateau anglais "Marco-Aurelia"—Procès porté devant l'Amirauté pour dommages personnels—Le demandeur prétend que le 2 juillet 1885, alors que le bateau était dans un des ports du Honduras Anglais, il était à travailler sur le tillac, quand le second l'appela dans la cale. Il descendit, mais arrivé devant l'écoutille, il trébucha à une poutre en fer laissée ouverte par négligence et fut précipité dans la cale, d'où il fut retiré avec une blessure au coude et plusieurs dans le dos.

En conséquence, il réclame $1500 de dommages.

L'Amirauté a été saisie de l'affaire.

Cour Criminelle de District.
Section B—juge Baker.

Joseph Burnside, détournement—L'affaire est prorogée.

L'affaire de Charles Washington, accusé d'avoir mis de la fausse monnaie en circulation, est devant la cour.

John Cullen, accusé de voies de fait sur Joseph Clair et d'emprisonnement non justifié de ce dernier, a été mis sous caution de $500 pour chaque accusation.

Cour du recorder Davey.—Dunning, ivresse, $25 ou 30 jours.

Catherine Sanders, pour voies de fait sur Lulu Johnson, a été mise sous caution de $250.

John Williams, voies de fait sur l'officier Corcoran, $250 de caution.

Mmes Finan, Mahoney et Dunn, accusées d'insultes, ont été mises en liberté sur parole jusqu'au 21 juin.

Cour du recorder Burthe.—Laura Sanders, vagabondage, $10 ou 20 jours.

Robert Olsterbrook, ivresse, $2 50.

J. H. Hopkins, pour vagabondage, pour avoir sonné aux portes de la rue Canal et importuné les passants par des demandes d'argent, a été condamné à $20 ou 30 jours.

Alfred Cassidy, John Rawland, ivresse, $2,50 ou 10 jours.

M. Cook, pour insultes et abus a dû fournir un caution de $150.

L'affaire de Mlle Froschler est revenue hier devant la cour. Mme Kendall a été renvoyée en prison et les autres accusés remis en liberté, toujours sous caution.

Affaire Bastian.—Hier, sous le titre de "Acte d'humanité", nous avons mentionné l'arrestation d'une femme de mauvaise vie nommée Pauline Bastian, accusée d'avoir violé les ordonnances municipales.

Nous avons dit qu'on était allé demander au recorder Burthe, pendant la nuit, sa mise en liberté sur parole, parce qu'elle se sentait prise des douleurs de l'enfantement, mais que ce magistrat s'y était refusé.

Nous apprenons aujourd'hui qu'aucune explication n'avait été donnée au recorder et qu'on avait simplement sollicité auprès de lui la mise en liberté sur parole de la prévenue. M. Burthe, qui n'est pas seulement un magistrat ferme et intègre, mais qui se recommande aussi par son humanité, n'aurait certainement pas maintenu l'ordre d'écrou, si on lui avait dit que la femme Bastian était malade. Celle-ci a été envoyée à l'hôpital un peu plus tard, parce qu'elle était souffrante, mais il est inexact qu'elle y ait mis au monde un enfant.

M. le recorder Burthe est parfaitement décidé à faire respecter les ordonnances municipales et à affranchir cette partie de la ville sur laquelle s'étend sa juridiction de la lèpre qui la dévore. Nous lui en sommes profondément reconnaissants.

Arrestations.—Ont été arrêtés : Pour voies de fait sur Hélène Howard, Marie Willis, à Alger.

Kate McDonnell, 36 ans, trouvée en état d'ivresse rue Locust, près Lafayette.

Pour voies de fait, Mme C. Laub, hier, à 6 heures cinquante du soir.

Claudia Peterson, ivresse, rue Perdido, près Dryades.

Hier, à 6 heures 40 du soir, par l'officier Griffin, C. C. Jackson, charpentier, âgé de 33 ans, pour voies de fait au No. 329 rue Blanche.

Calvin Ferrell, âgé de 18 ans, rue Poydras, près Franklin, pour avoir violé l'ordonnance 6609 hier, à 10 h. 15 du soir.

Vol.—Un français, âgé de 30 ans, exerçant la profession de teneur de livres, arrivé de Paris à la Nouvelle-Orléans il y a un mois environ, y a fait un triste début.

A son arrivée, Eugène Fricandet, ou Fricotte, avait pris pension au Café de la Renaissance Louisianaise, situé rue St. Louis, No. 82, à l'encoignure de Bourbon. Ce restaurant est tenu par MM. Roques et Castex.

Hier, ce dernier s'étant retiré dans sa chambre pour y faire la sieste, Fricotte a profité de son sommeil pour lui enlever de la poche une somme de $80 avec laquelle il a disparu.

Grâce à l'activité déployée par les détectives Kerwin et Pecora, dont le zèle est infatigable et l'habileté bien connue, le voleur a été bientôt découvert et arrêté. Avec cette perspicacité qui les distingue, les deux détectives se sont rendus au dépôt du chemin de fer Jackson où ils ont trouvé leur individu portant de $73,85 et d'un billet pour Chicago.

Il a avoué avoir soustrait les $80 et avoir fait avant de se rendre au dépôt un dîner de 60 sous.

Les $16,50, montant du billet, ont été gracieusement rendus aux détectives par M. McGenly, agent du chemin de fer au coin des rues Commune et St Charles.

Congestion.—Un Italien, âgé de 34 ans, Giovanni Guggia, est mort d'une congestion cérébrale, mercredi, au West End.

Le coroner a visité le corps et a délivré un certificat de décès par congestion.

A surveiller. — Les locataires d'une maison légère de la rue Union, No. 62 1/2, tenue par une femme de couleur du nom de Joséphine, violent constamment l'ordonnance 7325, relative aux femmes de mauvaise vie.

Incendie.—Hier, à une heure et demie du matin, une alarme d'incendie a été donnée à la botte de la station de *cars* de Canal.

Le feu s'est déclaré rue Broad, entre Palmyre et Gaquet, dans une maison appartenant à M. Thomas Harley qui l'habite.

La maison et le mobilier sont endommagés pour une somme de $1000 environ couverte par des assurances, dont l'une de $2000 aux compagnies "Liverpool, London et Globe", l'autre de $400 à la compagnie "Teutonia".

Le feu a été causé par l'explosion d'une lampe à pétrole ; d'autres disent que le tuile d'une moustiquaire a pris feu au-dessus d'une lampe.

Mary Riley.—Les restes de Marie Curran Riley, assassinée par son mari, et morte des suites de ses blessures, mardi soir, à 9 heures, à l'Hôpital de Charité, ont été inhumés hier.

M. McCrystal, son beau-frère, dément l'accusation d'ivresse portée contre la défunte ; il dit qu'il la connaissait depuis longtemps et qu'il ne l'avait jamais vue boire à l'excès. Cette déclaration va certainement aggraver la position de son mari.

Sans père.—Un enfant de 7 ans, sans chaussures et vêtu de haillons, a comparu hier devant le juge Burthe sous l'inculpation de vagabondage.

Ce pauvre déshérité a déclaré que sa mère était morte et qu'il n'avait jamais eu de père.

Le juge a eu pitié de son malheur et il sera envoyé par le Maire dans quelque asile.

Ce vice serait-il contagieux ! —Il n'y a plus d'enfants, répète-t-on souvent, et c'est une assertion bien vraie, trop vraie même pour certaines enfants qui manifestent une précocité excessive dans la pratique du vice.

A peine le jeune garçon qui a joué la petite Marie Ramos, est-il condamné, qu'un fait semblable accompli par des enfants de couleur sur une petite fille de 7 ans, vient aux oreilles de la justice.

Une enquête faite à ce sujet, a démontré que la mère de la petite fille, soupçonnant ce qui est arrivé à son enfant l'a conduite à l'hôpital, où elle a subi un examen qui a confirmé ses soupçons.

Les coupables sont connus de la justice et vont être incessamment arrêtés.

Quant à la mère de la petite victime, c'est une ivrogne incorrigible.

La Compagnie Minière du Honduras.—Le procès des Etats-Unis contre W. C. Moore, président, H. J. Muller, vice-président et J. W. Quayle, secrétaire et trésorier de la "Honduras Mining Company" est venu devant le M. Wright, commissaire des Etats-Unis.

Ils sont accusés d'avoir envoyé par la poste des circulaires frauduleuses.

La Cour de Circuit des Etats-Unis est maintenant chargée de l'affaire.

Moore a été remis en liberté sous caution de $500, Mullen et Quayne ont dû fournir chacun $200 de caution.

Hors de danger. — Mme Marie Scheip, qui avait été si cruellement blessée dans la propriété de M. Larrieu, à Alger, par un jeune garçon de couleur, Charles Alexander, est maintenant complètement rétablie.

Une seule blessure n'est pas guérie, celle de l'oreille droite, qui était presque séparée de la tête et que les médecins ont l'intention d'amputer.

La malade n'est, du reste, pas opposée à cette amputation, qui aura lieu d'un jour à l'autre et qui la fera beaucoup souffrir, bien que l'oreille ne suspende que par un très-petit morceau de chair.

Elle a dit de nouveau avoir été attaquée par Charles Alexander et ne pas comprendre le motif qui l'a poussé à cet acte. Le coupable comparaîtra sans doute la semaine prochaine devant le juge Moore, lorsque la victime pourra se rendre à la cour.

Effraction.—M. Nathan Johnson et Mme Washington, qui habitent au No. 52 rue Madison, rapportent qu'un homme de couleur inconnu a tenté de s'introduire dans leur domicile, hier, entre 1 et 2 heures du matin, en brisant une fenêtre.

Les habitants de la maison étant éveillés, il a pris la fuite sans avoir pu accomplir son dessein.

Son signalement a été donné aux agents qui ont arrêté hier et incarcéré un individu qu'ils supposent être le malfaiteur en question.

Il a, du reste, été reconnu par M. Johnson et Mme Washington.

Rixe et blessure. — Hier, à 4 heures 15 de l'après-midi, à l'encoignure des rues Conti et Dauphine, John Latour, homme de couleur, a eu avec un Chinois du nom de Joe Thomas une discussion, à la suite de laquelle ce dernier a reçu un coup de couteau au-dessus de l'œil droit. Il a été transporté et soigné chez lui par des amis et Latour a été arrêté.

Victime du travail.—Un garçon de couleur, âgé de 16 ans, Charles Ramsey, résident rue Clinton, entre Anne et Herter, travaillait hier à 4 heures 15 de l'après-midi, au "Main Building" à l'Exposition. Il a perdu l'équilibre et a fait une chute de 16 pieds environ, dans laquelle il s'est cassé la jambe droite et fracturé la mâchoire. Il souffre en outre de lésions internes. Il a été envoyé à l'hôpital de charité dans une voiture d'ambulance.

Accident. — Hier, à 2 heures 45 de l'après-midi, un ouvrier blanc du nom de M. G. Bobe en manianl un treuil au bâtiment de la Monnaie, a glissé et s'est disloqué la jambe gauche au dessous du genou. Il a été transporté à l'Hôpital de Charité.

Vache blessée.—Mercredi à 7 heures du matin, une vache appartenant à M. Barrelli, jardinier qui habite au coin des rues Bernadotte et Chemin de la Métairie, a été blessée sur la voie du chemin de fer du Spanish Fort par la locomotive No. 6, à environ un mille du croisement de Métairie Ridge.

L'animal a eu une corne brisée et la jambe gauche de derrière cassée.

Où est le propriétaire !—Hier, à 2 heures 45 de l'après-midi, à l'encoignure des rues Remparts et St-Pierre, un officier de police a trouvé un vieux vêtement et un paletot, dans les poches duquel étaient un mouchoir de coton, un carnet, un crayon et trois boutons en cuivre. Ces objets ont été déposés à la station centrale de police, où le propriétaire peut les réclamer.

Jambe cassée — Un individu du nom de Jn S. Cannon, second du bâteau "Ed- J. Gay" est arrivé chez lui hier à 1 heure et demie dans, une voiture d'ambulance.

Il a eu la jambe gauche prise entre le quai et le bordage du bateau, à l'habitation Ashland, mardi dernier à 6 heures et demie du soir,

Il a été soigné chez lui, rue 4me par le docteur Smith.

Fumeurs d'opium—Les officiers Ryder et Planchard ont fait irruption hier, à 4 heures 15 de l'après-midi, dans une taverne de fumeurs d'opium située au coin des rues Tréémé et Bienville et tenue par un nommé Hellie Smith.

Il ont arrêté Kate Connolly, alias O'Hara, qui a été incarcérée. Trois autres personnes qui se trouvaient dans cet établissement ont réussi à prendre la fuite. Les objets à l'usage des fumeurs ont été saisis et remis au bureau de police.

Poules Volées.—Hier matin, 6 poules volées à Mme Tom Carroll Tonnisburg dans la nuit de mercredi à jeudi ont été retrouvées par l'officier Thézan, le vol a été commis par un homme de couleur du nom de Paul Simmons qui n'a pas encore été arrêté, mais le sera bientôt, car ce n'est pas la première fois qu'il a affaire à la police.

Fils électriques.—Hier à 8 heures 20 du soir, un fil conducteur de la lumière électrique s'étant trouvé en contact avec un fil téléphonique de la "Crescent City Telephone Co", a mis le feu à la boîte téléphonique du bureau de transfert du chemin de fer "Mississippi Valley."

Les dommages n'ont pas été estimés. L'officier M. Cullen qui est de service au dépôt de "Mississipi Valley" a interrompu le contact des fils et a éteint ce commencement d'incendie.

Maisons de jeu—L'attention est portée en ce moment sur les maisons de jeu qui se multiplient depuis quelque temps à la Nouvelle-Orléans d'une façon alarmante.

Le métier peut être bon et l'argent facile à gagner pour les propriétaires de ces établissements, mais ils devraient rester dans l'ombre et ne pas attirer sur eux une attention qui ne peut que leur être funeste.

Paragraphes—Des plaintes ont été portées contre le jeune garçon de couleur qui conduit une voiture de la Maison de Refuge. Le traitement brutal qu'il inflige aux chevaux a plus d'une fois révolté les passants qui en ont été témoins.

Il a même reçu d'eux, déjà, de sévères remontrances.

—Un chien a été tué au coin des rues Washington et Dryades.

—Deux mules ont été mises en fourrière, leur propriétaire n'ayant pas de license.

—Quatre coups de revolver ont été tirés mercredi, à minuit, rue Olivier contre Evelina et Eliza, par des individus restés inconnus.

—Le magasin de quincaillerie de M. Jos. Voelkel, 459 rue Tchoupitoulas a été trouvé ouvert par la police hier à 1 heure du matin.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE.

FRANCE.

Le ministre de l'instruction publique

Paris, 17 juin—M. Goblet, ministre de l'instruction publique, a interdit la réunion du Congrès Ecclésiastique qui doit avoir lieu à Toulouse.

L'archevêque de cette ville proteste. Il déclare que ce Congrès ne doit s'occuper que de questions religieuse, qu'il n'entrera dans aucune autre discussion. Il nie que le ministre de l'instruction publique ait le droit d'en interdire la réunion.

L'archevêque annonce que le Congrès se réunira malgré l'interdiction lancée par M. Goblet.

Massacre de chrétiens.

Paris, 17 juin—Une dépêche de Saïgon annonce : Deux officiers français ont été tués par des flèches empoisonnées, à Thankoa. Il y a eu nouveaux massacres de chrétiens dans l'Annam.

Les rebelles ont incendié quelques villages près de Tourane.

Dette française—La Banque de France.

Paris, 17 juin—Le trois pour cent est coté à 82 francs 62 1/2 centimes.

L'état hebdomadaire de la Banque de France indique une diminution de 6,425,000 francs sur l'or et de 1,875,000 francs sur l'argent.

M. Thos. Power O'Connor.

Londres, 17 juin—Une circulaire, signée par Thos. Power O'Connor, membre du Parlement, a été lancée à 400 succursales de la Ligue agraire nationale irlandaise. Elle requiert la formation de comités d'élection et autres préparatifs, pour la prochaine lutte électorale, et dit que des instructions explicites, recommandant de donner un appui cordial et énergique à M. Gladstone et à ses candidats, seront envoyées plus tard.

Manifeste de M. Parnell.

Londres 17 juin—M. Parnell prépare un manifeste électoral. Il sera adressé au peuple anglais, et le but en est de rassurer celui-ci sur les conséquences de l'octroi du Home Rule à l'Irlande.

La plupart des membres Parnellites de la Chambre des Communes ont quitté Londres et sont partis pour l'Irlande.

MM. Parnell et Conner restent à Londres et y demeureront jusqu'après la dissolution du Parlement.

A la suite de cette dissolution la Ligue Nationale tiendra un meeting général à Dublin, afin de prendre en considération la situation actuelle du parti. Cette assemblée adressera un manifeste aux Irlandais de la Grande-Bretagne.

Tournée électorale de M. Gladstone.

M. Gladstone partira ce matin pour commencer la campagne électorale du Midlothian. Il prononcera des discours, en route, à Leicester, et si cela lui est possible, à Skipton, Carlisle, Hawnick et Galashiels. En arrivant à Edimbourg, le Premier se rendra droit à l'hôtel. Vendredi soir il fera son premier discours devant la population d'Edimbourg.

Mme Gladstone accompagnera son mari dans toute cette tournée et leur fils William sera aussi du voyage.

—Une dépêche de la dernière heure nous apprend que M. Gladstone est parti ce matin de Londres pour un tournée en Ecosse, et est accompagné de Mme Gladstone.

Des milliers d'individus s'étaient portés à la gare afin d'assister à ce départ. Toute immense, en vérité, qui bloquait tellement les rues adjacentes que la voiture du ministre a pu arriver difficilement à la gare.

Quand M. Gladstone y a pénétré enfin, le peuple encombrait la plateforme et l'on entendait sans cesse les vivats les plus enthousiastes. A grand peine le chef du Cabinet a pu atteindre le wagon spécial qui lui était destiné. Une fenêtre en était ouverte, et quand la foule l'y a aperçu, les braves cri redoublé et se sont prolongés sans interruption.

Toute cette population semblait désirer que le Premier lui adressât quelques mots d'adieu, avant d'entreprendre la rude campagne où il s'engage. Il s'est donc levé et a parlé, en se tenant à la fenêtre du wagon. Il a remercié le peuple de cette "manifestation extraordinaire". Il a adjuré cette multitude de ne pas permettre qu'on lui dérobe "la véritable question du moment".

On a fait la tentative, s'est écrié le vénérable orateur, et on la renouvellera, de détourner votre attention de la véritable question du jour. Elle est tout simplement ceci:

Confierez-vous à l'Irlande le soin de ses propres affaires ? Ceux qui contestent ce droit à l'Irlande, le reconnaissent pour le Canada et les autres colonies anglaises. Devons-nous nous fier à nos concitoyens et sujets de l'Irlande ? Gouverner-nous par l'affection, ou devons-nous adopter le système des coercitions ? Gouvernement et imposer par la force un Gouvernement à l'Irlande ?

Après ces quelques paroles, M. Gladstone a dit adieu à ses auditeurs et le train s'est mis en mouvement. Des bravos enthousiastes et prolongés ont accompagné ce départ ; des centaines d'individus, agitant mouchoirs et chapeaux, appelaient les bénédictions de Dieu sur le Premier, couraient le long de la plateforme, et ne se sont arrêtés que quand le train était déjà bien en avant d'eux.

Le journal Standard.

Londre, 17 juin—Le journal "Standard" dit que le manifeste de Lord Hartington est une déclaration équitable, honnête et courageuse.

Le passage le plus significatif de ce manifeste, dit le journal, est réservé pour la fin et fait allusion aux entraves suscitées au Parlement par les Parnellites, et traite les actes de ceux-ci de rébellion.

"C'est la première fois, ajoute la même feuille, qu'un homme d'Etat marquant a eu le courage de dire publiquement ce que des milliers pensent en particulier. Cela servira à rappeler aux Anglais que s'ils ne désirent pas être à la merci de Parnell, ils ont le remède entre les mains."

La France annexe les îles Nouvelles Hébrides.

Londres, 17 juin—Les avis reçus dans la nuit, de Nouméa, capitale de la Nouvelle Calédonie, annoncent qu'un navire de guerre français est de retour de l'expédition des Nouvelles Hébrides, après avoir établi le poste militaire jugé nécessaire pour la protection des intérêts français.

Les résidents de toutes nationalités ont été notifiés que la France a pris possession des îles.

Les journaux félicitent la France d'avoir annexé les Nouvelles-Hébrides, malgré l'Angleterre.

Les restes du roi Louis de Bavière.

Munich, 17 juin—La dépouille mortelle du roi Louis est exposée depuis hier matin dans la vieille chapelle au Residezenchles.

Documents relatifs au feu roi de Bavière soumis à la Diète.

Munich, 19 juin — Parmi les documents qui ont été soumis à la Diète, pour prouver la folie du feu roi Louis, est un décret de celui-ci, condamnant plusieurs ministres à l'exil en Amérique, puis des affidavits de trente personnes qui déclarent que le feu monarque les a blessés en leur lançant à la tête des couteaux, de la vaisselle et des verres.

Il y a aussi un document qui a trait à la proposition du Roi, de former un cabinet avec son valet comme président.

La Porte et la Bulgarie.

Constantinople, 17 juin—La Porte a résolu d'éviter un conflit avec la Bulgarie, afin de ne pas donner à la Russie un prétexte d'intervention.

WASHINGTON.

CONGRES.

Sénat.

Washington, D. C., 17 juin—M. Sawyer présente une résolution, requérant le Maître de Poste général de transmettre au Sénat des informations relatives à la somme de rémunération additionnelle allouée aux Maître de Poste, sous l'acte du 3 mars 1883.

M. Ingalls dit qu'il n'est pas d'usage que le Sénat se serve du mot "requiert" à l'égard d'officiers subordonnés du gouvernement pour demander informations.

Il espère, dit-il, que la forme usuelle sera insérée, c'est-à-dire le mot "ordonnant" de transmettre les informations demandées.

A la suite de quelques débats, M. Sawyer retire sa résolution